

**24-05-10 Finances – Subventions**

Subvention – Convention financière avec l'association Comité des Œuvres Sociales (COS)

Monsieur le Maire expose :

Conformément à l'article 10 de la loi 2000-321 et à l'article 1 du décret 2001-495, l'autorité administrative qui attribue une subvention supérieure à 23 000 euros doit conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie.

Le Comité des Œuvres Sociales de la mairie bénéficie d'une subvention supérieure à ce montant.

Il convient aujourd'hui d'approuver la convention financière jointe pour l'exercice budgétaire 2024 pour le versement d'une subvention de 25 500 euros au COS et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce document.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention financière précitée pour l'exercice budgétaire 2024 et autorise Monsieur le Maire à signer ce document.

**Copie conforme**

**A Saint-Priest en Jarez,  
Le 14 mai 2024**

**Le Maire,  
Christian SERVANT**

**La Secrétaire de séance  
Mireille PAPIN, 3<sup>e</sup> Adjointe**

# ***Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez***

## **Séance du 13 mai 2024**

### **24-05-10 Finances – Subventions**

Subvention – Convention financière avec l'association Comité des Œuvres Sociales (COS)

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 18 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - DI PAOLO Antonio - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. BISACCIA Michèle - REPELLINI Raymonde - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - JOLY Florence - LAFON Lise - PUPIER Franck

Avaient donné procuration :

Mme BISACCIA à M. SERVANT  
Mme REPELLINI à Mme GEUSENS  
Mme WOLFF à M. JOTHIE  
M. SAHUC à M. ZAVROSA  
M. BOUGAULT à M. BRUNEAU  
M. COSSEY à M. PELLEGRIN  
M. ACHARD à M. DI PAOLO

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :